



Marseille le 12 mai 2021

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe voyages de Marseille a sélectionné pour vous un séjour ANR13/ANCV en Touraine à Chédigny du 11 au 18 septembre 2021. Vous serez accueillis au Village de Vacances «La Saulaie» 3 étoiles pour un séjour de 8 jours/7 nuits dans le cadre du programme «Seniors en Vacances 2021». Ce centre du groupe «Cap France» est implanté dans une oasis de verdure au milieu d'un parc boisé de 9 h. A La Saulaie vous profiterez des terrains sportifs (parcours de santé, pétanque, foot, volley), d'une piscine extérieure chauffée et d'un parcours botanique. Vous y apprécierez la restauration conviviale et traditionnelle. Des dîners à thèmes et régionaux y seront servis. *Votre séjour se déroulera selon le programme décrit au verso.*

Le transport en autocar de grand tourisme se fera en un seul jour : lieu et heure de départ de Marseille à préciser, repas libre à midi, arrivée prévue vers 18 h.

Hébergement en chambre double, linge de toilette fourni. Possibilité chambre individuelle sur demande et **selon disponibilités** avec un supplément de 11 €/nuit. Chambre PMR si besoin. Connexion wifi gratuite aux espaces accueil et détente-bar.

Participants : les personnes âgées de 60 ans et plus qui sont retraitées et/ou sans activités professionnelles résidant en France. Le conjoint qui figure sur la déclaration fiscale, les enfants s'ils ont moins de 18 ans, les personnes en situation d'handicap, les aidants familiaux ou professionnels. *Groupe de 35 personnes maximum, au-delà inscription sur liste d'attente.*

Prix : une aide financière de 160€ est accordée aux seniors retraités pour lesquels le « **revenu imposable** » (avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019) est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales. :

| Nombre de parts fiscales | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | Ajouter 5 032 € par demi part supplémentaire |
|--------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|--|
| Personne seule | 14 997 € | 20 029 € | 25 061 € | 30 093 € | 35 125 € | |
| Couple marié ou pacsé | - | - | 28 253 € | 33 285 € | 38 317 € | |

Reste à charge pour ce séjour pour les concernés : **550 €** L'aide est accordée une fois par année civile. Pour les seniors non bénéficiaire de l'aide : **710 €**

(Transport, excursions du programme, pension complète (vin & café au déjeuner-vin au dîner), activités, taxes de séjour, assurance, pourboires inclus).

Le prix est calculé sur la base de **35 participants**, le prix définitif ainsi que l'échéancier vous seront indiqués ultérieurement.

Inscription (fiche jointe) : à renvoyer par retour de courrier

*Vous devez joindre à la fiche d'inscription la photocopie recto-verso de votre carte d'identité ainsi que la copie de la **totalité** de votre dernier avis d'imposition (celui de 2020 au titre de 2019) **ou** pour ceux qui ne bénéficient pas de l'aide ANCV une attestation délivrée par les services fiscaux prouvant la résidence fiscale en France et un justificatif de pension.*

Bien amicalement,
Christiane Siffre